

PERISCOLAIRE

(Une feuille à remplir par enfant)

ENFANT CONCERNE

Nom / Prénom :

Classe :

Nom de l'enseignant :

ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

Mon enfant fréquentera le périscolaire* :

Toute l'année tous les jours		Toute l'année mais certains jours	
Matin <input type="checkbox"/>	Soir <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Soir <input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Par cycle (sept-déc)**		Selon un planning
Matin <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	Soir <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/>
		FEUILLE OCCASIONNELLE A JOINDRE

*Pour les maternels, la fréquentation ne peut se faire que le matin ou le soir si l'enfant mange à la cantine (cf règlement). Pour fréquenter les trois temps, merci de joindre au dossier une demande détaillée, chaque cas sera étudié.

** renouvellement à prévoir par la famille à chaque cycle.



Pour des questions de responsabilités les parents devront respecter les inscriptions préalables.

ACCUEIL DU MIDI

Pour les enfants qui ne déjeunent pas à la restauration

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Midi : 12h – 12h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Midi : 13h15-13h50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Des modifications d'inscription en cours d'année sont possibles.

Toute inscription, modification, radiation doit se faire par écrit soit à l'accueil de la mairie soit par mail à l'adresse suivante uniquement : **inscription-enfance@larivieredecorps.fr**

Mon enfant est autorisé à quitter tout seul à partir de 17h

Oui

Non

Il est vivement conseillé aux parents de souscrire à une assurance dite « de personnes » au titre des activités périscolaires et extrascolaires.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

ALe

Signature :